

Image not found or type unknown



Succession en cas de décès

Par **Iolo94120**, le **08/02/2015** à **12:26**

Bonjour,

Nous avons fait des testaments aux derniers de vivants. reste une question nous avons chacun des comptes épargne à notre nom,; Que deviennent-t-ils dans le cas d'un décès de l'un ou l'autre, rentrent-ils dans la succession du survivant

Merci de votre réponse